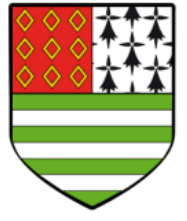


LEMBACH - MATTSTALL

Wàs gïbt's nejes ? Quoi de neuf ?

- Décembre 2022 -



Le mot du Maire



Liewe Lembacher,

En cette période festive, malheureusement toujours troublée par la crise sanitaire et le conflit en Ukraine, c'est en mon nom et au nom de l'ensemble des élus et agents communaux, que je vous

présente, à toutes et tous, mes meilleurs vœux de bonheur pour 2023 : vœux de confiance, d'espoir et d'optimisme retrouvés. En cette période si particulière, le contexte me presse, plus que jamais, à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous et ceux qui vous sont chers.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par le Covid-19 et surtout par la guerre en Ukraine: deux mots devenus omniprésents dans notre quotidien. Succédant à une année 2021 douloureuse, 2022 est restée fragile et chargée d'incertitudes. Impactée par l'augmentation des cours de l'énergie, l'inflation a été « galopante » au courant de cette année.

Les associations de Lembach ont repris tant bien que mal et sans se décourager le cours de leurs activités. Les bénévoles, réguliers ou occasionnels, ne ménagent ni leur peine, ni leur énergie, pour valoriser le « bien-vivre ensemble » et la solidarité indispensables à la vie du village. Qu'ils soient félicités pour leur engagement, pour leurs actions menées avec humilité et remerciés pour ces moments de détente et de convivialité qu'ils nous ont offerts.

Je profite de cette page pour dire merci aux habitants qui, avec volonté et générosité, participent à l'embellissement de notre commune. En fleurissant le patrimoine bâti, les lieux privés et publics, en s'impliquant dans l'entretien des espaces privés et communaux, ils contribuent au maintien d'un village attrayant. Dans le respect et la préservation des richesses naturelles et des ressources en eau, « **Fleurir, c'est accueillir avec le sourire !** »

L'année 2022 a été essentiellement une année d'étude et de préparation de nombreux chantiers qui verront le jour en 2023 : la cour de l'école sera aménagée, les appartements de l'école seront réhabilités, le camping du Fleckenstein sera redynamisé, les travaux de voirie seront poursuivis dans le cadre du programme pluri-annuel, les travaux de mise aux normes de la mairie seront entrepris avec aménagement d'une nouvelle bibliothèque, le lavoir rue des écoles sera rénové ; il y aura également des travaux au niveau « eaux et assainissement ».

Je ne terminerai pas ce mot sans avoir remercié les adjoints, les conseillers municipaux et les agents communaux pour tout le travail effectué et l'engagement sans faille dont ils font preuve, pour faire avancer notre commune.

Passez de joyeuses fêtes de fin d'année, qu'elles soient empreintes de bonheur, de convivialité et de bienveillance. Prenez soin de vous et de vos proches.

Avec mon dévouement.

Christian Trautmann, maire

Mattstall

Je voudrais, pour commencer, vous adresser un énorme merci pour votre participation tout au long de l'année aux journées de travail, à la tonte et à l'entretien du cimetière et des bas côtés, à la réussite de la marche du Blumedaerfel, à la décoration de Noël, à la préparation du culte du 18 décembre, à l'organisation du Noël des Aînés le 11 décembre et pour beaucoup d'autres petites choses qui font que Mattstall avance, en cultivant de vraies valeurs.

J'ai eu le bonheur de célébrer le mariage de **Mathilde** et **Jean-Pierre** en mairie de Mattstall, ainsi que celui de **Manon** et **Mathis** à Lembach, c'était un honneur pour moi. Malheureusement Mesdames **Georgette Charbau** et **Henriette Schmitt** nous ont quittés pour un monde meilleur, nos sincères condoléances aux familles. Nous avons eu la chance de partager avec elles un bon moment, lors de leur anniversaire.



J'ai particulièrement apprécié votre participation au fleurissement qui a enchanté les nombreux visiteurs et camping-caristes que nous avons accueillis. Le fleurissement communal continu d'évoluer vers le naturel avec de nouvelles créations près de la maison forestière.

Grâce au renouvellement des générations, à votre enthousiasme, nous arrivons à perpétuer et transmettre l'âme de Mattstall, celle qui nous permet d'en faire plus en étant simplement heureux.

Passez de bonnes fêtes et surtout restez en bonne santé et accompagnez-nous pour de nouvelles aventures.

Charles Suss

Eau et assainissement



Dans le cadre des compétences eau potable et assainissement portée par la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn et exercées par les commissions locales SDEA « **Lembach Eau Potable** » et « **Sauer-Pechelbronn Assainissement** » plusieurs projets ont été étudiés en 2022 pour être mis en œuvre dans les années à venir.

En matière d'eau potable, le réseau d'eau de la **résidence des Châtaigniers à Pfaffenbronn** sera rénové sur environ 220m depuis le réservoir jusqu'à la rue de la Forêt. Un surpresseur sera installé **Rue de la Forêt** dans une chambre souterraine en remplacement du surpresseur se trouvant actuellement dans le local technique de la piscine de la résidence et alimentant en eau potable les habitations des **rues Frênes et du Langenberg**. La consultation des entreprises a eu lieu au mois d'octobre et les travaux ont été attribués à l'entreprise **Eurovia de Wissembourg**. Le démarrage des travaux est prévu en janvier

2023. Les travaux comprennent également le remplacement de 10 branchements individuels.

Un second projet d'eau potable initié en 2022 est une réflexion sur la sécurisation des installations de production et de distribution de l'annexe de **Mattstall** qui font l'objet régulièrement de non-conformités bactériologiques. Pour assurer une alimentation en eau potable de secours de Mattstall, il est envisagé de créer une interconnexion avec le réseau de Lembach depuis la **route de Woerth**. La pose d'un nouveau réseau d'eau potable route de Woerth permettrait d'envisager également la pose en fouille commune d'un réseau d'assainissement afin de collecter les eaux usées de ce quartier sud de Lembach dont les effluents sont à ce jour encore traités par des installations d'assainissement autonomes. Il est prévu en 2023 de réaliser les études d'avant-projet afin de définir les besoins financiers et envisager les inscriptions budgétaires dans la planification pluriannuelle des commissions locales.



Enfin le dernier projet concerne l'assainissement avec le projet de renouvellement de la station d'épuration de Lembach. Pour mémoire le ban communal de Lembach comporte trois réseaux de collecte distincts et trois stations d'épuration :

- **Le réseau de l'annexe de Pfaffenbronn** avec une station d'épuration de 450 équivalents-habitants qui a été complètement rénovée en 2015.

- **Le réseau de l'annexe de Mattstall** avec une station d'épuration de type filtre plantés de roseaux à deux étages de 195 équivalents-habitants mise en service en 2013.

- **La station d'épuration pour le centre bourg de Lembach** construite sur le principe des boues activées en 1977.



Cette troisième station âgée de **46 ans** n'est aujourd'hui plus adaptée au traitement des eaux usées et pluviales de la commune, tant du point de vue de sa capacité de traitement largement insuffisante (surcharge hydraulique notamment) que de la vétusté des équipements et du génie-civil. Au printemps, en période de hautes eaux, son faible débit de relevage peine, par temps de pluie, à vidanger les deux bassins de pollution placés à l'amont pouvant engendrer des déversements récurrents vers la Sauer.

Après avoir étudié comparativement la solution d'interconnecter le réseau sur la station existante de Gunstett via Woerth ou la réalisation d'un nouvel ouvrage de traitement, le choix de la construction d'une nouvelle station d'épuration pour un montant prévisionnel de 2,7 Millions d'Euros a été arrêté en commission locale.

Cette nouvelle station sera construite sur le terrain à proximité des ouvrages existants car tous les terrains à l'extérieur de ce site, le long de la Sauer, sont en zone protégée Natura 2000.

Sa nouvelle capacité a été fixée à **1920 équivalents-habitants** en tenant compte d'une population estimée à 1720 EH en situation future à l'horizon 2060-2070 (hors Mattstall et Pfaffenbronn) et en intégrant une charge de 200 équivalents-habitants pour la pollution venant des hôtels, restaurants et de l'EHPAD.

Cet ouvrage, à la différence de l'ancien, sera équipé d'un prétraitement performant retenant les déchets solides (dégrilleur fin), les graisses et les sables. La pollution organique sera dégradée dans le bassin d'aération grâce aux micro-organismes qui s'y développent et qui sont maintenus en suspension et aérés régulièrement (principe de fonctionnement d'une station d'épuration à boues activées). Ce type de traitement permet de traiter de manière poussée la pollution particulière, carbonée, azotée et phosphorée. Les boues en excès seront soutirées régulièrement pour être déposées sur des massifs filtrants plantés de roseaux en vue de leur déshydratation naturelle (lits de séchage plantés de roseaux).

Les études préliminaires ont été réalisées en 2021 et 2022 avec notamment le dossier de déclaration **Loi sur l'Eau**, l'obtention de l'arrêté préfectoral, les études géotechniques et les levés de géomètre.

En 2023, il est prévu de réaliser les études d'exécution et de lancer la consultation des entreprises, pour une notification des marchés et un dépôt du permis de construire en fin d'année.

La réalisation des travaux est programmée à partir de 2024 pour s'achever en 2025. Après sa mise en service en 2025, la station fera l'objet d'une journée portes-ouvertes pour permettre aux habitants de Lembach de découvrir les nouvelles installations.

À noter

Les bureaux de la mairie seront fermés du **27 au 30 décembre 2022**.
Réouverture aux horaires habituels à compter du **03 janvier 2023**.

Il est possible de laisser un message sur le répondeur au **03 88 94 42 84** en cas de nécessité.



Le Heimbach et ses banquettes

Le **Heimbach** en traversée urbaine de Lembach a été autrefois élargi et canalisé. Aujourd'hui, il présente à nouveau des atterrissements végétalisés aussi appelés banquettes basses, notamment au niveau de la rue des écoles. Ces banquettes se composent de matériaux alluvionnaires (*sables, cailloutis gréseux*) qui sont déposés et repris au fil des crues par le Heimbach et sur lesquels s'est développée une végétation herbacée.



L'intérêt de ces banquettes est multiple : diversification des écoulements du Heimbach et de ses habitats biologiques favorisant la biodiversité (frayères à truites notamment) et une meilleure épuration des eaux, resserrement du lit permettant de conserver une bonne dynamique notamment en période de basses eaux et éviter l'ensablement, attrait paysager, ouvrages très facilement submersibles donc sans impact sur le risque d'inondations, etc.

Les cours d'eau fonctionnant normalement du point de vue hydromorphologique génèrent naturellement des zones d'érosion et des zones de dépôts (banquettes) qui font donc partie intégrante du fonctionnement naturel et donc de la vie du cours d'eau.

Recensement de la population 2023



Au mois de Janvier 2023, la population de notre commune sera recensée. La collecte des données commence le **19 janvier 2023** et se termine le samedi **18 février 2023**.

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en FRANCE. Les résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'état au budget de la commune.

Ces données permettent également d'ajuster l'action publique aux besoins de la population, en matière d'équipements collectifs (*écoles, maison de retraite...*) et de moyens de transport à développer.



Ce travail sera réalisé par un ensemble de personnes. Un coordonnateur communal supervisera cette action au niveau de la mairie. Quatre agents recenseurs sont recrutés. Ils agiront sur le terrain, chacun aura son secteur défini. Ces agents seront porteurs d'une carte tricolore (*document officiel*).

Nous vous demandons de leur réserver un très bon accueil.

Votre participation est essentielle. Les agents recenseurs vous proposeront de répondre rapidement, en privilégiant internet. Il existe toutefois le questionnaire papier pour les personnes n'ayant pas la possibilité de répondre par internet. Tous les documents utiles à votre démarche vous seront remis dès le début de la collecte. Les agents recenseurs pourront également vous apporter les réponses à vos questions.

Information : le recensement de la population est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

BON RECENSEMENT ET MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

Eclairage public et économie d'énergie

En cette période de hausse des coûts de l'énergie avec nécessité de réduire la consommation, il serait simple et facile de proposer l'extinction de l'éclairage public. Mais avant d'en arriver là, il faut prendre le temps d'approfondir le sujet et étudier d'autres alternatives.

C'est dans cet objectif que nous avons d'ores et déjà pris certaines mesures : alors qu'en 2021 la hausse de l'énergie était pressentie, nous avons converti notre contrat de 36 Kwh en un contrat à prix fixe et non à prix variable. Les autres contrats viennent d'être renégociés pour les deux années à venir, la hausse représentera moins de 10 %, alors que les tarifs de marché sont bien plus élevés. Ces mesures nous permettront de limiter la hausse des coûts.



Depuis le changement d'heure en mars 2022, seul un lampadaire sur deux est allumé en permanence durant toute la nuit en lieu et place de l'ensemble des lampadaires alors qu'auparavant cette extinction d'un lampadaire sur deux ne se faisait qu'en « nuit profonde ». Si nous voulions éteindre tous les lampadaires au cours de la nuit, il nous faudrait investir pour les **9 coffrets de commande** afin d'installer des horloges électroniques, ceci représenterait un coût de plus **6 000 euros**. Par ailleurs, une récente étude d'**ECLATEC** a démontré un vieillissement prématuré des horloges et des luminaires en cas d'extinction au courant de la nuit, en raison essentiellement de la condensation durant les périodes hivernales.

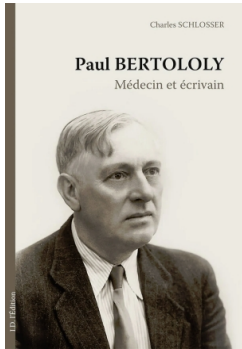


Ainsi, dans le cadre du programme des travaux de voirie de la rue principale à Pfaffenbronn et de la ruelle de Woerth, sur conseil de l'entreprise et du bureau d'études, nous proposons une baisse de l'intensité de la lumière à 80% dès l'allumage des lampes en début de soirée puis une baisse à 50% en cours de soirée pour n'être qu'à 20 % de la puissance en pleine nuit.

Naturellement en fin de nuit le processus est inversé. Ceci limite la consommation d'électricité et l'usure trop rapide des ampoules.

Il y a cinquante ans, Paul Bertololy nous quittait

Il s'était installé en **novembre 1919** à Lembach et ne devait plus quitter notre village jusqu'à son décès le **28 novembre 1972**.



Pendant près de cinquante ans il soigna les habitants de la haute vallée de la Sauer. Au début des années 1930, il commença à publier des nouvelles, des récits, des romans. Il écrivait en allemand, sa langue maternelle et son premier grand succès littéraire fut « **Dora Holdenrieth** », vendu à plus de 170 000 exemplaires. Pour ce roman, il eut des ennuis pendant la guerre avec l'administration nazie à cause de quelques passages anti-hittériens et après la guerre avec l'administration française parce qu'il avait gagné beaucoup d'argent avec son roman écrit « *en langue ennemie* » !

Son deuxième grand titre « **Liebe** » et son récit autobiographique « **Im Angesicht des Menschen** » le firent connaître dans tout l'espace germanophone **européen**. **En 1969, on lui décerna le « Oberrheinischer Kulturpreis » et en 1974, à titre posthume, le « Schickelepreis ».**

Notre commune le nomma citoyen d'honneur, donna son nom à une rue et vient d'apposer une plaque sur le mur extérieur de son ancienne propriété, rue de Woerth. Il a aussi donné son nom à notre bel **EHPAD**. Ses cendres reposent au cimetière de **Souffelweyersheim**.

A l'occasion du cinquantenaire de sa mort l'association **ACLLE** a organisé un très beau concert à l'église protestante et une conférence donnée par **Charles Schlosser** qui vient de publier « **Paul Bertololy, médecin et écrivain** » disponible chez notre **libraire Gaby Sommer**.

Plantations d'arbres fruitiers et de haies

Le programme **Trame Verte** de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn s'achève en 2022 avec des plantations d'arbres et de haies sur du foncier communal, des animations de la **Maison de la Nature de Munchhausen** dans les écoles et la mobilisation de bénévoles accompagnés par les services municipaux et les associations arboricoles.



Le **18 novembre**, les classes de **CE2-CM1 (Mme Ferrandini)** et **CM1-CM2 (Mme Buffler)**, soit environ quarante élèves, se sont rendues au lieu-dit **Gries** pour planter 12 poiriers et 8 pommiers le long d'une allée d'arbres fruitiers remarquables, dont quelques uns sont centenaires. Au milieu du XIXe siècle, les grandes parcelles communales du Gries avaient été déboisées et mises à disposition des habitants de Lembach qui souffraient de pauvreté et de faim après de mauvaises récoltes. Chaque locataire était tenu de planter un arbre fruitier au bord de sa parcelle.



Les écoliers étaient très enthousiastes lors de la plantation, malgré la fraîcheur, l'humidité et la boue. La logistique et l'encadrement étaient assurés conjointement par **l'association APFLE** et la **commune**. L'achat des plants a été financé par la **Communauté de Communes dans le cadre du programme Trame Verte**.

Le **25 novembre**, les classes de **CP (Mme Kugler)** et **CE1 (Mme Specht)** ont participé à la plantation de 33 arbustes pour constituer une haie le long de la cour de l'école, afin d'apporter le gîte et le couvert pour la petite faune. L'achat des plants a été pris en charge par la commune.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à ces différentes actions de plantations en faveur de la biodiversité. Ces actions se poursuivront sur plusieurs années, notamment dans les secteurs du **Gries** et du **Bodenacker** sur des parcelles communales.

Manifestations à venir

- **Fête de Noël du Flecken** : organisée par l'association ACLLE

Enfin, elle est de retour ! Rendez-vous le vendredi **23 décembre 2022 à 19 h**, à l'église protestante. Musique, chants et conte nous permettront de vivre ensemble Noël.

Vous êtes tous invités pour le vin chaud et le chocolat chaud place de la mairie.



- **Concert de l'Epiphanie** : organisé par le conseil de Fabrique, le **8 janvier 2023, 17 heures 30**, à l'église St Jacques

- **Repas de la Fraternité** : organisée par la commune, pour les **Ainés**, le **15 janvier 2023, à partir de 11 heures 30**, à la **Scierie**

- **Représentations théâtrales** : organisées par le **Waschpritch Theater**, les **14, 20, 21, 27 et 28 janvier 2023, à 20 heures**, à la mairie.

- **Collecte de sang** : le **02 février 2023**, à la **Scierie**.

Rappel : ce numéro du bulletin municipal et de nombreuses autres informations relatives à la vie de notre village, sont disponibles sur le site internet de la Mairie à l'adresse : www.lembach.fr

